



SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD

Travaux de 1875  
Annotés par M. de la Bédollière, le 2 Janvier 1876 et le 22 Juin 1876

Subscrip. pour tous renseignements, à M. FABRIER  
Trésorier-Administrateur, Square, L'Esplanade, 24

ANNALES

DE LA

**SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE**

DU NORD

1870-1874

LILLE

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE SIX-HOREMANS

1875

ANNALLES  
DE LA  
SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE

DU NORD

1870-1874

LILLE

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE HONORÉ

1875

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD

Membres fondateurs

M. Gossez, Professeur de Géologie à la Faculté des Sciences de Lille.

M. de la Harpe, Ingénieur, à Lille.

M. Guisard, Ingénieur, à Lille.

M. Guisard, Ingénieur, à Lille.

M. de la Harpe, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Lille.

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD

(Autorisée par arrêtés en date des 3 Juillet 1871 et 28 Juin 1873)

M. de la Harpe, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Lille.

M. Guisard, Ingénieur, à Lille.

M. Guisard, Ingénieur, à Lille.

M. de la Harpe, Ingénieur, à Lille.

## SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD

---

### MEMBRES FONDATEURS

MM. GOSSELET, Professeur de Géologie à la Faculté des Sciences de Lille.

---

BARROIS, Charles, à Lille.

CHELLONNEIX, Émile, à Lille.

CORENWINDER, Chimiste, à Lille.

DEBRAY, Conducteur des Ponts-et-Chaussées, à Lille.

DÉCOCQ, Contrôleur à la Manufacture des Tabacs, à Lille.

GODEFRIN, à Lille.

HALLEZ, Paul, Préparateur à la Faculté des Sciences, à Lille.

LECOQ, Gustave, à Lille.

ORTLIEB, Chimiste, à Croix.

SAVOYE, Chimiste, à Lille.

---

## SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD

---

### COMPOSITION DU BUREAU

1870

---

MM. GOSSELET, *Président.*

DÉCOCQ, *Vice-Président.*

CHELLONNEIX, *Secrétaire.*

GODEFRIN, *Bibliothécaire-Trésorier.*

1871 et 1872

---

MM. GOSSELET, *Président.*

DÉCOCQ, *Vice-Président.*

CHELLONNEIX, *Secrétaire.*

ORTLIEB, *Bibliothécaire-Trésorier* (en remplacement de M. Godefrin, décédé).

1873

---

MM. GOSSELET, *Directeur.*

CORENWINDER, *Président.*

CHELLONNEIX, *Vice-Président.*

LECOQ, *Secrétaire.*

LADRIÈRE, *Bibliothécaire-Trésorier.*

# SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD

1873

## MEMBRES TITULAIRES

MM. BARROIS, Charles, à Lille.	MM. HUMBERT, à Lille.
BARROIS, Jules, à Lille.	LALOY (Roger), à Haubourdin.
CHELLONNEIX, Emile, à Lille.	LADRIÈRE, à Lille.
CORENWINBER, à Lille.	LECOCQ, Gustave, à Lille.
DEBRAY, Henri, à Lille.	LELOIR, Henri, à Lille.
DÉCOCO, à Lille.	LEFEBVRE, Alphonse, à Lille.
DELEPLANQUE, à Douai.	LEROY, Gustave, à Lille.
DESCAT, Jules, à Lille.	MOELLER, à Croix.
DOLLFUS, à Roubaix.	OLIVIER, à Lille.
FLAHAUT, Evariste, à Bailleul.	ORTLIEB, à Croix.
GIART, Professeur d'Histoire naturelle à la Faculté des Sciences, à Lille.	RIGAUX, Adolphe, à Lille.
GOSSELET, Professeur de Géologie à la Faculté des Sciences, à Lille.	SAVOYE, à Lille.
GUERNE (de), Jules, à Douai.	SPITHALS, à Croix.
HALLEZ, Paul, à Lille.	TILMAN, à Lille.
	TORDEUX, à Avesnelles.
	WALKER, Emile, à Lille.
	WICART, à Lille.
	WILLERVAL, à Lille.

## MEMBRES CORRESPONDANTS

- MM. BIXBY, Membre de la Société géologique de Londres. Gloucester, place Sportmann Square, 89, London.
- BRIART, de l'Académie de Belgique, à Chapelle-lez-Herlaimont, près de Mariemont.
- CAPELLINI, Professeur à l'Université de Bologne.
- CORNET, Ingénieur des charbonnages du Levant du Flenu, à Cuesmes, près Mons.
- DEWALQUE, Professeur à l'Université de Liège.
- DUPONT, de l'Académie de Belgique, Directeur du Musée d'Histoire naturelle de Bruxelles.
- GUIRAUDET, Recteur de l'Académie de Toulouse.
- GUISCARDI, Professeur à l'Université de Naples.
- HÉBERT, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris, rue Garancière, 10.
- MALAISE, Professeur à l'Institut agricole de Gembloux.
- MERCEY (de), de la Société géologique de France, à Hyères.
- MEUGY, Ingénieur en chef des Mines, à Paris.
- MOURLON, Conservateur au Musée d'Histoire naturelle de Bruxelles.
- NYST, Conservateur au Musée d'Histoire naturelle de Bruxelles.
- OMALIUS (d') d'Halloy, de l'Académie de Belgique, à Halloy, près Ciney.
- TOURNOER, Membre de la Société géologique de France, à Paris.

# SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD

(Autorisée par actes préfectoraux des 3 juillet 1871  
et 28 juin 1873.)

## RÈGLEMENT

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Les soussignés se réunissent en association qui prendra le titre de : SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD.

Elle a pour objet principal l'étude de la géologie de la région du Nord.

ART. 2. — Le siège de la Société est fixé à Lille, auprès de la Faculté des Sciences.

ART. 3. — La Société forme une bibliothèque composée de livres qui traitent de la géologie ou de sciences se rapportant à la géologie; elle reçoit les communications scientifiques que ses membres veulent bien lui faire.

Elle s'interdit absolument toute discussion ou dissertation politique, économique, philosophique ou religieuse.

ART. 4. — La bibliothèque est à la disposition de tous les membres titulaires de la Société qui, seuls, peuvent recevoir les livres en prêt.

ART. 5. — Les membres de la Société prennent un engagement d'honneur de se conformer au règlement pour l'emprunt des livres, et de réparer les détériorations qu'ils auraient accidentellement causées.

ART. 6. — En reconnaissance des services que la Faculté rend à la Société, il est convenu qu'en cas de dissolution, la bibliothèque devient la propriété de la Faculté. La dissolution ne peut être prononcée qu'à la majorité des deux

tiers des membres; elle le serait de droit, si le nombre devenait inférieur à quatre pendant un an.

ART. 7. — La Société se compose de membres titulaires demeurant dans le département du Nord et du Pas de-Calais, et de membres correspondants résidant au dehors de ces deux départements.

ART. 8. — Pour devenir membre titulaire, les candidats doivent adresser au bureau une demande écrite appuyée par deux membres titulaires.

Cette demande n'est présentée à la Société qu'après avoir été prise en considération par le bureau, et l'élection a lieu dans la séance suivante.

ART. 9. — Pour être correspondant, il faut être présenté par un membre titulaire, et admis en séance publique après un rapport d'une commission spéciale composée de trois membres qui aura à examiner les travaux scientifiques du candidat.

Sur un rapport du bureau, la Société pourra accorder le titre de membre correspondant au titulaire qui aura fait partie de la Société pendant trois ans et qui aura quitté sa résidence.

ART. 10. — Tout nouveau membre doit un droit de cinq francs.

ART. 11. — La cotisation annuelle est fixée à dix francs; elle est exigible dès le commencement de l'année.

ART. 12. — Un membre peut être rayé de la Société, s'il cesse de payer sa cotisation ou s'il ne remplit pas les engagements pris en vertu de l'article 5.

Les radiations sont proposées par le bureau et décidées en assemblée générale.

ART. 13. — La Société se réunit de droit deux fois par mois, sauf pendant les vacances; elle peut avoir des séances extraordinaires.

ART. 14. — Toutes les décisions concernant l'adminis-

tration de la Société ou le choix des livres qui doivent composer la bibliothèque, se prennent en assemblée générale à la pluralité de voix.

ART. 15. — Le bureau de la Société se compose de :

Un président,  
Un vice-président,  
Un secrétaire,  
Un trésorier bibliothécaire.

Le bureau est renouvelé tous les ans dans le courant de janvier, et ses membres sont rééligibles à l'exception du président.

Le vote a lieu au scrutin secret, et les membres qui ne peuvent assister à la séance pourront voter par correspondance pour le président et le vice-président.

M. Gosselet, fondateur de la Société, fait, de droit, partie du bureau avec le titre de directeur.

ART. 16. — Le bibliothécaire devra faire, dans la première séance de l'année, un rapport sur l'état de la bibliothèque.

Il devra également rendre compte des fonds de la Société pendant l'année écoulée et présenter le budget de l'année courante.